VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

GROSSESSE ET FUMÉE DE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 24/09/2017 00:25

Bonjour,

Je suis enceinte de 2 mois et j'ai été invité à une soirée. Au cours de la soirée les invités ont fumé du tabac et du cannabis et malgré que nous étions dans le jardin j'ai inhalé des fumées. Je m'inquiète vraiment. Est-ce dangereux pour mon futur bébé ?

Merci pour votre aide

Mise en ligne le 25/09/2017

Bonjour,

Le tabagisme passif est certes dangereux, mais la quantité que vous décrivez nous semble trop faible pour constituer une menace pour vous et pour votre bébé.

Par ailleurs, sachez que le cannabis, même lorsqu'il est fumé de manière régulière par une femme enceinte, ne provoque pas de malformations fœtales. Il peut « simplement » être responsable de prématurité, voire d'un syndrome de manque à la naissance en cas de consommation importante.

Vous pouvez donc vous détendre et profiter de votre grossesse.

Bonne continuation et toutes nos félicitations.

Cordialement,